

SÉANCE DU 2 MARS.

PRÉSIDENTE DE M. DE VERTUS, VICE-PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. de Vertus, Mayeux, Barbey, Périn, Rollet, Harant, de Laubrière, Bigault d'Arcot, Lecesne, Darié, Bachelet, Vérette, Maugey, Amédée Varin et Moulin.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Correspondance. — M. Hachette, retenu à Paris, s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion ; il communique une note de M. Moreau (Frédéric), au sujet de la sépulture d'un Gaulois inhumé sur son char, sépulture découverte à la Sablonnière depuis peu, et dont il est question plus loin. — M. Bigorgne a donné quelques détails sur la transmission du domaine de Marigný, que le Secrétaire a consignés au procès-verbal. — M. Corlieu relève, d'après le Dictionnaire de Siret, une note sur Revel, note communiquée à M. Barbey, qui prépare une étude sur ce peintre, enfant de Château-Thierry. — Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique au sujet de la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne à partir du 19 avril prochain. Le Secrétaire transmettra en temps utile la liste des membres qui se seront fait inscrire.

Liste des ouvrages reçus pendant le mois de février :

- 1° *Romania*, n° 17, janvier 1876 ;
- 2° *Mémoires de la Société havraise*, 40^e année, 1873 ;
- 3° *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-lettres de Clermont-Ferrand*, 1874 ;
- 4° *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et historiques de Cannes*, 1874 ;
- 5° *La Musique à Abbeville (1785 à 1856)*, 1874 ;
- 6° *Les silex taillés de Caranda*, par M. G. Millescamps ; réponse à M. de Mortillet, 1875 ;

6° *Mémoires de la Société académique de Boulogne-sur-Mer*, 1870-1872 ;
8° *Société d'Archéologie lorraine*, janvier 1876.

M. de Vertus donne lecture de son travail annoncé sur les monnaies de la Gaule ; il établit que les médailles anépi-graphes de la Gaule-Belgique n'ont été imitées d'aucun peuple : le Sanglier sacré, le Cheval aérien, la Liburne des Celto-Germains (d'après Tacite) sont l'emblème du Croissant, comme chez les Belges des bords de la Marne.

L'Assemblée décide que ce mémoire sera adressé au ministère pour être admis aux lectures de la Sorbonne.

M. Harant donne avis à la Société que des travaux faits à Condé ont mis à jour des substructions qui semblent révéler un refuge ou souterrain fortifié. La commission permanente du canton de Condé, dont fait partie notre collègue, est chargée de suivre les travaux et de rendre compte du résultat.

La démolition de l'église de Montron est une affaire arrêtée. On se rappelle qu'à la suite d'une visite faite à ces ruines par quelques membres de la Société, il a été résolu qu'on en réclamerait pour notre Musée les vestiges artistiques les plus remarquables. MM. Morsaline et Harant sont chargés de ce soin.

M. Barbey soumet à l'examen de la Société un objet assez rare dont il a fait dernièrement l'acquisition dans une vente publique : c'est un gaufrier en fer, du xv^e siècle, absolument semblable aux ustensiles de cette nature dont on se sert encore pour confectionner les gaufres dans nos campagnes. Ce qui le distingue de ceux-ci, c'est que, sur ses deux faces intérieures, au lieu des éternelles figures quadrangulaires auxquelles nous ont habitués les gaufriers de nos jours, il offre des dessins d'un aspect agréable et varié.

L'une des faces représente un large écu aux armes de France, surmonté de quatre fleurs de lys séparées par des feuilles de laurier, l'autre face montre un écu aux armes de Bourgogne surmonté d'un bonnet de duc.

Chaque coin des deux faces est orné d'une large fleur de lys

florencée séparée de sa voisine par un damier quadrangulaire.

Autour des deux écus se trouve une devise que M. Barbey n'a pu déchiffrer ; il suppose qu'elle est en langue allemande ou plutôt flamande, et quoique les caractères soient en grosse gothique et que M. Barbey en ait fait prendre l'empreinte pour les montrer à leur *en-droit*, aucun des assistants n'a pu les lire.

Ces empreintes, il est vrai, consistaient en plusieurs douzaines de gaufres confectionnées avec ce vénérable ustensile et servies sur d'antiques plats de faïence, elles ont été parfaitement appréciées par nos archéologues, mais la pâte n'offrant pas une netteté suffisante, M. Barbey a promis d'en faire des épreuves en plâtre qui lui permettront d'étudier plus correctement la légende et peut-être amèneront une intéressante découverte.

M. Barbey rappelle à ce sujet la trouvaille faite à Bonnes, il y a quelques années, des débris d'un char gaulois. Pendant l'occupation de la maison La Fontaine par les Allemands, une partie de ces curieux vestiges a disparu.

La séance est levée à quatre heures et demie.